

*Initiatives ministérielles*

À cause de la montée en flèche des frais de logement dans certaines régions, certains grands centres commerciaux constatent déjà chez les consommateurs une baisse du pouvoir d'achat. Si ceux-ci doivent payer 150 \$ ou 200 \$ par mois de plus pour se loger, ils disposent d'autant moins d'argent pour leurs achats. Ils n'ont pas les moyens de s'acheter un nouveau manteau. Ils n'ont pas les moyens d'acheter des bicyclettes à leurs enfants. A l'heure actuelle, ils paient leur loyer de base. S'ils doivent maintenant payer 7 p. 100 de plus chaque fois qu'ils achètent de nouveaux produits, ils auront moins d'argent à dépenser.

Ce qui s'est notamment produit au cours de tout ce débat, c'est que les Canadiens ont perdu confiance dans le gouvernement. Ils sont convaincus que les raisons qu'il avance ne sont pas fondées sur des données et des calculs rationnels.

Ils déclarent que les libéraux sont de connivence avec le gouvernement, étant donné, d'abord que ce sont eux qui ont commencé à réduire l'impôt sur le revenu des sociétés. Il y a aussi ceux qui veulent faire adopter cette mesure au plus vite à la Chambre pour laisser à leurs amis du Sénat le soin de s'en occuper. S'ils agissent de la sorte, c'est qu'ils ne se croient pas capables de régler la question ici. Ils veulent que le projet de loi soit adopté à la Chambre pour que le Sénat en soit saisi. Ils sont les principaux responsables des changements d'ordre fiscal qui sont survenus au cours des dix dernières années.

Ma collègue a parlé, entre autres, de solutions de rechange. Elle en a énuméré un certain nombre, mais elle n'a pas soulevé la question des taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt élevés contribuent directement à l'augmentation du déficit. S'ils étaient réduits de 3 p. 100 l'an prochain, le service de la dette coûterait au bas mot 10 milliards de dollars de moins. J'ai bien dit 10 milliards de moins, c'est-à-dire le tiers de notre dette publique actuelle.

Si le gouvernement conservateur avait mis en application une politique de taux d'intérêt plus raisonnable il y a trois ans, la dette publique ne s'élèverait pas actuellement à 360 milliards de dollars, mais probablement à 250 milliards.

• (1920)

Pour résumer, disons que les habitants de Surrey-Nord persisteront dans leur opposition à cette taxe, peu importe les étapes de son étude à la Chambre ou au Sénat.

[Français]

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

**La présidente suppléante (Mme Duplessis):** L'honorable député de Kingston et les Îles (M. Milliken) sur un rappel au Règlement.

[Traduction]

**M. Milliken:** Madame la Présidente, j'attirerai une fois de plus l'attention de la présidence sur le fait qu'aucun membre du Cabinet n'est des nôtres. Un des partisans du gouvernement s'appête à prendre la parole. J'aurais cru que les ministres auraient eu la délicatesse de venir l'entendre puisqu'ils ont imposé la clôture.

[Français]

**Des voix:** Vous êtes le seul libéral à la Chambre.

**Une voix:** Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**La présidente suppléante (Mme Duplessis):** Ce n'est pas un rappel au Règlement. À l'ordre. L'honorable député de Calgary-Sud-Est (M. Richardson) a la parole.

[Traduction]

**M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Est):** Madame la Présidente, je dirai tout de suite au seul libéral présent dans la Chambre que nous nous étions entendus, à l'heure du dîner, pour que certains députés puissent s'esquiver et aller manger un peu avant le vote d'une heure du matin. Ainsi, quelques-uns de nos ministres ont en fait quitté la Chambre temporairement pour aller manger quelque chose.

Nous avons eu un bon débat ce soir au sujet de la taxe sur les produits et services. D'ailleurs, le débat à ce sujet est vif et animé depuis que le projet de taxe a été avancé.

En juin 1987, le ministre des Finances Michael Wilson a dit aux Canadiens comment il comptait remplacer la taxe sur les ventes des fabricants qui est dépassée et inconstante.

Pendant près de trois ans, le gouvernement a consulté aussi bien des groupes que des particuliers, grâce aux audiences qu'a tenues le Comité des finances de la Chambre dans tout le pays. À titre de membre du Comité des finances, je peux vous dire que ce fut une vaste entreprise qui a été motivée par le respect que nous avons pour l'opinion des Canadiens et qui a été conduite consciencieusement et minutieusement.